Image not found or type unknown

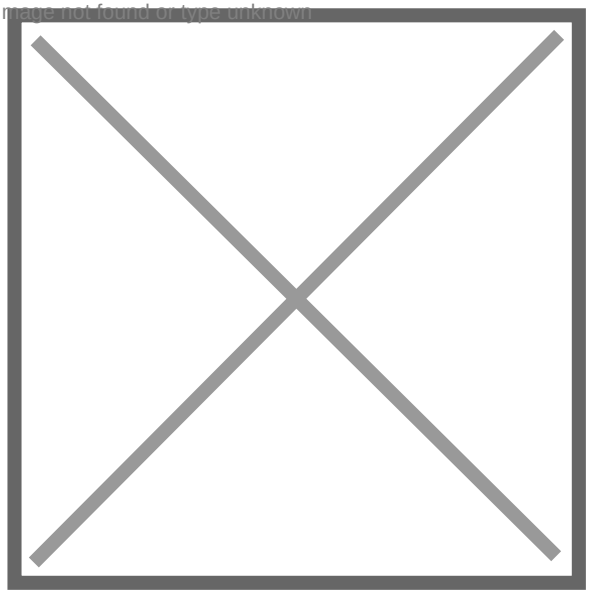

Cumul temps complet en cdi et temps partiel interim

Par **kregis**, le **06/04/2011** à **20:23**

Bonjour,

Je voudrais savoir si juridiquement je peux cumuler un temps complet en cdi et un temps partiel en intérim.

Je viens d'avoir un litige avec une boite d'intérim qui m'avait déjà fait travailler en temps partiel en même temps j'ai travaillé ailleurs en temps complet.

Aujourd'hui à ma grande surprise j'ai été convoqué afin de me faire savoir que je peux plus continuer de travailler avec eux car j'occupe déjà un poste et que la loi me l'interdit.
Est ce vrai ?

Merci de m'apporter des éclaircissements s'il vous plait

Par **choulet**, le **07/04/2011** à **08:42**

bonjour,
il faut vous renseigner au niveau de l'inspection du travail. il y a pour toute personne un nombre d'heures à ne pas dépasser par semaine. il me semble que c'est 44 ou 45 heures. renseigner vous.

Par **jacquemard**, le **29/10/2013** à **11:23**

[fluo]bonjour[/fluo]
j'ai un CDI à temps plein, je ne m'en sors pas. je voudrai signer en sus , un CDD à temps partiel.quels sont les regles ? merci de votre reponse

Par **moisse**, le **29/10/2013** à **11:33**

Bonjour à vous aussi,
Vous pouvez cumuler 2 ou plusieurs emplois simultanément à condition :
* d'aviser votre employeur actuel en CDI
* que ce contrat en CDI ne l'interdise pas totalement
* de respecter l'obligation de loyauté envers les différents employeurs.
En outre les amplitudes quotidiennes, hebdomadaires, pluri-hebdomadaires des temps de travail consolidés ainsi que des amplitudes sont limités par le code du travail.
* par jour : maximum 10 h/j avec repos entre 2 activités salariés d'au moins 11 h. ce qui signifie une amplitude de la journée de travail de 13 heures maxi, entre l'embauche du premier job et la débauche du dernier job.
* par semaine : 48 heures maxi avec une moyenne de 44 h sur 12 semaines continues.

Par **jacquemard**, le **30/10/2013** à **21:29**

merci de m'avoir donné ces infos. Pierre.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés